

La Sélection militaire

La question soulevée au Sénat par MM. Treille et Gotteron, sur la mortalité de nos soldats, est insoluble par les moyens préconisés jusqu'ici. Il ne s'agit pas d'améliorer les casernes; c'est en vain qu'on les agrandirait et qu'on les assainirait. C'est la caserne elle-même qui est à supprimer. C'est la milice défensive qu'il s'agit de substituer à l'armée permanente offensive.

En attendant que les efforts de M. Piot, secondés par les agitations du colonel Toutée, aient décidé chaque famille française à se « donner le luxe d'un garçon » supplémentaire, le fait brutal est celui-ci : La France présente, chaque année, aux conseils de revision, un contingent de deux cent mille jeunes gens, tandis que l'Allemagne en offre deux cent quatre-vingt-dix mille au choix de ses ^{deux} ^{voisins} majors. Et à quelques régiments près, la France tient à avoir sous les armes les mêmes effectifs que l'Allemagne.

Nous avons autant de soldats sous les drapeaux que l'Allemagne mais; parmi les nôtres, la mortalité est quatre fois plus grande que parmi les soldats allemands. Nous n'avons pas une force, mais une illusion de force.

C'est pourtant sur cette illusion de force que compte M. Paul Deschanel, qui n'interpella jamais sur la diminution de nos effectifs par mortalité, mais prononce volontiers des discours pour nous pousser à reconquérir toute la rive gauche du Rhin. Je sais qu'il a protesté, dans une lettre au *Temps* : il n'a pas fait sienne la doctrine de la Convention sur les frontières naturelles; il s'est borné « à une théorie sur la politique extérieure de la Révolution ».

Les journaux nationalistes n'avaient pas aperçu qu'il s'agissait dans le discours de Chartres d'un débat purement académique et rétrospectif. Au lieu d'y voir une docte réfutation de la thèse soutenue par Jaurès dans son *Histoire socialiste* et à la tribune de la Chambre, ils y avaient vu un appel aux armes pour la conquête de la Belgique, du Palatinat, des provinces rhénanes, de la moitié de la Hollande, sans compter l'Alsace et la Lorraine. Ils s'en étaient réjouis, et le *Temps* s'en était affligé, en rappelant à M. Deschanel que « la Gaule de César n'est pas la France d'aujourd'hui ».

Après la rectification de M. Deschanel, les rôles ont changé : le *Temps* s'est réjoui et les nationalistes se sont affligés. M. Barrès trouve que c'est manquer d'estomac que de ne pouvoir avaler, fût-ce en paroles seulement, un morceau aussi léger que la rive gauche du Rhin. Quoi qu'il en soit, les nationalistes n'ont pas le droit d'être si mécontents : M. Deschanel a amené de l'eau à leur moulin. Il a appliqué aux théories belliqueuses, ou plutôt fanfaronnes, du nationalisme le contre-seing de Danton et de Carnot l'ancien.

Il ne nous reste plus qu'à nous replacer dans la situation où étaient la France et l'Europe aux heures tragiques de 1792 et 1793. Et cela paraît aussi difficile que de reconstituer la Gaule de Jules César. Qu'y mettrions-nous, en effet, dans ces provinces que M. Barrès veut rendre à la France? Des Français? Il nous faut alors attendre que les efforts combinés de MM.

Deherme serait bien attrapé si je le priais cordialement de citer les passages de mon livre où l'idée de patrie est non diminuée, mais affirmée au contraire, puisque je fais de l'existence des patries libres la condition de notre internationalisme. Mais laissons ceci, qui est personnel, et voyons le cas mystique de Deherme. Il est très simple : quiconque, grisé de formules scientifiques, les transposera arbitrairement des phénomènes naturels aux phénomènes sociaux, jouant ainsi au jeu vicieux des analogies, verra forcément dans la guerre le grand mystère par lequel la nature affirme ses préférences pour les races dans l'espèce, et pour les individus dans la race.

Réjouissez-vous, mon bon Deherme, votre théorie reçoit une confirmation bien inattendue. La caserne, qui n'est pas la guerre, encore qu'elle soit un passablement meurtrière, la caserne la pratique automatiquement cette sélection mystique. Et s'ils vous avaient lu, bien loin d'interpeller le ministre, MM. Treille et Gotteron l'eussent engagé à faire passer par la caserne infectieuse tous les phthisiques, rachitiques, scrofuleux, anémiques, que le capitalisme — par surmenage ou par chômage — ne tue pas assez vite.

Et puisque vous en êtes encore au darwinisme enfantinement analogique répudié par le professeur Haeckel lui-même, résolument antisocialiste pourtant, dans son chapitre sur la sélection à rebours produite par le « soldatisme moderne » et par le mépris profond dans lequel ce « soldatisme » tient « les principes profonds du vrai bien-être du peuple et l'élévation humaine; — il vous faut, ô Deherme, aller jusqu'au bout dans la logique. Il vous faut en conséquence chercher querelle à Drumont et à Barrès.

Non pour leur nationalisme, mais pour la timidité avec laquelle ils le servent. Drumont, en effet, n'a-t-il pas osé dire que la caserne est une « terrible filière » et qu'elle « déshabitue de tout travail, par une mécanique éreintante et vide » des gars qui « reviennent chez eux... pervertis par les sales amours des fortifications »? Voyons, Deherme, criez à Drumont qu'il se trompe, et qu'il est juste et nécessaire — pardon, Deherme, pour ce pléonasme! — que ces épreuves fortifient les forts et fassent disparaître les faibles! Dites à Barrès que si ses « jeunes Lorrains » des *Déracinés* n'ont rapporté de la caserne que « des notions sur la débauche et l'ivrognerie », c'est qu'ils étaient voués — prédestinés — à la dégénérescence, et qu'il est juste et bon que la caserne ait été l'éprouvette de ces échantillons mal venus d'humanité.

Eh! quoi, Deherme, vous reculez! Vous imitez M. Deschanel, qui devait nous conduire au Rhin et nous enferme dans sa bibliothèque! Ne trouverai-je donc jamais un homme logique, parmi tant de logiciens?

EUGÈNE FOURNIÈRE.

DISCUSSION

Le mal, pour un parti, n'est pas que ses militants diffèrent d'avis sur l'interprétation ou l'application pratique de ses doctrines, mais qu'au lieu de s'expliquer ils se suspectent, s'injurient et s'excommunient réciproquement.

L'unanimité d'opinion n'est possible que dans un parti dont la pensée serait morte. Que le destin nous épargne cette calamité. Efforçons-nous au contraire d'entretenir en nous le souci de la recherche et de

qu
mond
que le
partis
au ch
Les a
ques à
tront
s'adre

ES

M. S
aux eff
sées, et
vendica

On a
drait co
indica
même t
et ell-

Les B
urelle
tat
tion
rester
dans

en
Vaut
minist
sieurs l
pance q
la suite
de

dis
mb

a
c
d
Q
L

de
de
de
de

nous pousser à reconquérir toute la rive gauche du Rhin. Je sais qu'il a protesté, dans une lettre au *Temps* : il n'a pas fait sienne la doctrine de la Convention sur les frontières naturelles ; il s'est borné « à une théorie sur la politique extérieure de la Révolution ».

Les journaux nationalistes n'avaient pas aperçu qu'il s'agissait dans le discours de Chartres d'un débat purement académique et rétrospectif. Au lieu d'y voir une docte réfutation de la thèse soutenue par Jaurès dans son *Histoire socialiste* et à la tribune de la Chambre, ils y avaient vu un appel aux armes pour la conquête de la Belgique, du Palatinat, des provinces rhénanes, de la moitié de la Hollande, sans compter l'Alsace et la Lorraine. Ils s'en étaient réjouis, et le *Temps* s'en était affligé, en rappelant à M. Deschanel que « la Gaule de César n'est pas la France d'aujourd'hui ».

Après la rectification de M. Deschanel, les rôles ont changé : le *Temps* s'est réjoui et les nationalistes se sont affligés. M. Barrès trouve que c'est manquer d'estomac que de ne pouvoir avaler, fût-ce en paroles seulement, un morceau aussi léger que la rive gauche du Rhin. Quoi qu'il en soit, les nationalistes n'ont pas le droit d'être si mécontents : M. Deschanel a amené de l'eau à leur moulin. Il a appliqué aux théories belliqueuses, ou plutôt fanfaronnes, du nationalisme le contre-seing de Danton et de Carnot l'ancien.

Il ne nous reste plus qu'à nous replacer dans la situation où étaient la France et l'Europe aux heures tragiques de 1792 et 1793. Et cela paraît aussi difficile que de reconstituer la Gaule de Jules César. Qu'y mettrions-nous, en effet, dans ces provinces que M. Barrès veut rendre à la France ? Des Français ? Il nous faut alors attendre que les efforts combinés de MM. Piot et Toutée en aient multiplié le nombre.

Et puis, conquérir est vite dit. C'est avec des soldats que l'on conquiert. Or, la discussion ouverte en ce moment au Sénat nous fixe sur la douloureuse antinomie du nombre et de la qualité physique. Que faisons-nous donc, quand nous rêvons tout haut aux « frontières naturelles » ? De la bravacherie et de la plus douloureusement sottise. Nous caricaturons l'idéal, tout bêtement.

Ah ! nous ne savons ni quand ni comment l'Alsace et la Lorraine, demeurées françaises de cœur, le redeviendront de fait ? Eh bien, qu'à cela ne tienne ! Nous allons reprendre la rive gauche du Rhin, et comme l'Alsace et la Lorraine sont incluses dans ces « limites naturelles », elles nous reviendront tout de go.

Toute cette mystiquerie — un mystique trouve toujours un mystique qui le mystifie — a tourné la tête à ce brave Deherme. Prenant texte de mon dernier livre pour déclarer que je m'« emploie à diminuer l'idée de patrie », il nous affirme, dans le dernier numéro de la *Coopération des Idées*, que « la guerre est un de ces mystères du monde que les catéchismes libres penseurs et les manuels de morale civique n'ont pas encore éclaircis ou n'ont éclaircis que pour les intelligences qui se contentent de peu ». Et il me reproche de m'indigner que M. Jules Soury ait écrit : « Il ne s'agit pas même de vaincre mais de combattre. »

bien-être du peuple et l'élevation nationale ; — il vous faut, ô Deherme, aller jusqu'au bout dans la logique. Il vous faut en conséquence chercher querelle à Drumont et à Barrès.

Non pour leur nationalisme, mais pour la timidité avec laquelle ils le servent. Drumont, en effet, n'a-t-il pas osé dire que la caserne est une « terrible filière » et qu'elle « déshabitue de tout travail, par une mécanique éreintante et vide » des gars qui « reviennent chez eux... pervertis par les sales amours des fortifications » ? Voyons, Deherme, criez à Drumont qu'il se trompe, et qu'il est juste et nécessaire — pardon, Deherme, pour ce pléonasmisme ! — que ces épreuves fortifient les forts et fassent disparaître les faibles ! Dites à Barrès que si ses « jeunes Lorrains » des *Déracinés* n'ont rapporté de la caserne que « des notions sur la débauche et l'ivrognerie », c'est qu'ils étaient voués — prédestinés — à la dégénérescence, et qu'il est juste et bon que la caserne ait été l'éprouvette de ces échantillons mal venus d'humanité.

Eh ! quoi, Deherme, vous reculez ! Vous imitez M. Deschanel, qui devait nous conduire au Rhin et nous enferme dans sa bibliothèque ! Ne trouverai-je donc jamais un homme logique, parmi tant de logiciens ?

EUGÈNE FOURNIÈRE.

DISCUSSION

Le mal, pour un parti, n'est pas que ses militants diffèrent d'avis sur l'interprétation ou l'application pratique de ses doctrines, mais qu'au lieu de s'expliquer ils se suspectent, s'injurient et s'excommunient réciproquement.

L'unanimité d'opinion n'est possible que dans un parti dont la pensée serait morte. Que le destin nous épargne cette calamité. Efforçons-nous au contraire d'entretenir en nous le souci de la recherche et de l'analyse, le besoin de discussion. C'est le seul moyen de répondre aux exigences du rôle historique que nous ambitionnons pour le socialisme.

J'en veux venir ainsi aux divergences qui se manifestent depuis quelque temps entre certains de nos camarades les meilleurs, divergences qui ont trouvé leur écho dans les réunions récentes de la Fédération de la Seine et même dans les colonnes de ce journal. Avant-hier, Jaurès relevait quelques points de la préface mise par Millerand en tête de la brochure où il a réuni plusieurs de ses discours. Deux ou trois votes de ce dernier ont été l'objet de commentaires passionnés.

Ces votes procédaient du même esprit que la préface critiquée par Jaurès. Car on sait que la qualité maîtresse de Millerand, celle qui fait de lui un homme précieux pour son parti, c'est le sang-froid qui ne laisse place à aucune parole irréfléchie, à aucun vote inconsidéré. Sur sa conception de la politique socialiste, Millerand s'est expliqué devant la Fédération de la Seine. Il s'en expliquera prochainement avec les camarades du Cher et des Ardennes, et en dernier ressort devant le congrès du Parti réuni à Bordeaux.

Mais les militants des autres régions ont le désir et le droit, eux aussi, de s'instruire, de profiter de l'expérience de ceux qui consacrent leur temps et leur intelligence à l'étude des questions de méthode et des procédés de réalisation.

J'ai demandé à Millerand de répliquer à Jaurès et d'entamer ainsi devant le public socialiste une discussion d'autant plus intéressante et efficace qu'elle ne s'inspirerait que de la noble ambition de servir la cause commune.

Millerand a compris comme moi l'utilité de cette controverse. Il répondra du même coup aux critiques de Jaurès et à celles

de Ho
Chab
Sa c
chalou
leur p
d'appr
tique
son car
sité, a

La vi
M. Wa
pour l'
monde
Il pès
de poit
de taill
Voilà

M. Sa
des pro
de Boul
fait con
cubera
pour po
en face
Il rest
celui de
en sont
rienne,
sera sér

Il ex
tiste et
sur la t
croire o
Or, v
artiste c
frères d
de régi
Voilà
nale. Ça
veront...

M. Cl
de trou
que de
Ce lég
ricain é
lars po
les den
tion.
Et M.
de bill,
Il aura
et d'avo
Si le
pourtan

Ça y
les fidè
Rome.
altern
— To
des cha

Leux autres qui sont du second lit, MM. Clément et Louis Bournigal, demeurant, le premier, employé dans une fabrique de produits chimiques, à Joinville, 11, rue de Paris, le second en Amérique, à New-York, où il est employé de l'administration des postes et télégraphes. A la mort de son second mari, survenue il y a sept ans, elle était venue habiter rue Moreau, petite voie perpendiculaire à l'avenue Daumesnil et située à quelques mètres de l'hospice des Aveugles.

Dans cette rue, qui compte à peine une vingtaine de maisons et qui commence sous la voûte du chemin de fer de Vincennes pour se terminer rue de Clarenton, la vieille dame avait installé, au numéro 8, un petit magasin où elle vendait des fruits, des légumes, du laitage et tenait un petit débit de vins.

Dans sa jeunesse, fort jolie femme, Mme veuve Bournigal, grande et vigoureuse, avait en dépit de ses soixante-quinze ans conservé de beaux restes de son ancienne beauté. Elle se mourait fort coquette. Souvent, le dimanche ou les jours de fête, elle se coiffait du plus bonnet arlésien, et vêtue de ses plus beaux atours, allait promener avenue Daumesnil, quelquefois même au bois de Vincennes.

Gracieuse et serviable, elle jouissait dans le quartier de la meilleure réputation, et chose rare, était estimée de ses voisins.

Chaque jour, à la première heure, elle était levée pour servir ses clientes matinales; elle ne remettait les volets au magasin que vers six heures et allait se reposer dans une petite chambre située au fond d'une arrière-boutique et servant en même temps de débarras et de cave.

Mme Bournigal recevait ses fournisseurs entre six et huit heures du matin. Seules, les boîtes à lait lui étaient apportées à trois heures par un garçon qui les déposait devant la porte.

Découverte du crime

Ce garçon laitier, M. Bardin, vint hier comme chaque matin, apporter ses boîtes.

Il descendit de sa voiture, les posa sur le trottoir, et machinalement regarda la devanture de la boutique. Il s'aperçut alors qu'à l'intérieur le bec de gaz brûlait.

Très étonné de ce fait, M. Bardin ne douta pas que sa cliente fût malade ou qu'il lui fût arrivé quelque accident.

Il heurta violemment la porte d'un coup de poing.

A sa grande surprise, la porte céda et s'ouvrit.

Revenant à sa voiture, M. Bardin prit une lanterne et pénétra dans la boutique.

Dès le seuil, il aperçut le corps de Mme Bournigal étendu entre les deux comptoirs bordant chaque côté de l'étroit magasin. Une flaque de sang stagnait sur le sol.

Épouvanté, le garçon laitier ne poussa pas loin ses investigations. Il referma la porte et sauta dans sa voiture et courut prévenir les agents.

Demi-heure plus tard, le commissaire de police, M. Boutineau, mis au courant des faits, arriva et à son tour pénétra dans le magasin.

Un médecin, accompagné d'un magistrat, qu'un médecin accompagnait, vint examiner le corps de la vieille dame et constata le décès.

Le corps, vêtu du costume très simple qu'elle portait dans la journée, Mme Bournigal était découverte.

La main droite, repliée sur la poitrine, portait des ecchymoses paraissant produites par une violente pression. La main gauche était étendue le long du corps et comme collée dans le sang coagulé. Une jambe était repliée, un pied était déchaussé. A quelques centimètres de cette jambe, un mouchoir sans marque, à linteaux rouges, humide et portant des traces sanguinolentes, gisait dans du lait renversé. Le tablier de la victime était maculé de sang, et une poche de toile blanche qu'elle portait sous son tablier et dans laquelle elle plaçait son porte-monnaie avait été retournée.

La malheureuse femme avait été frappée à la tête de plusieurs coups de couteau portés avec une violence inouïe; le crâne était perforé, la cervelle mise à nu.

Aucun doute ne pouvait exister sur les motifs du crime. Les tiroirs du comptoir étaient ouverts, bouleversés, une petite boîte dans laquelle Mme Bournigal plaçait habituellement la recette de la journée était vide. Cependant l'assassin avait oublié une médaille placée au fond d'un tiroir et contenant 60 centimes en monnaie de billon.

L'enquête

Vers cinq heures du matin, MM. Herbaux, procureur de la République; de Cosnac, juge d'instruction; Vibert, médecin légiste; Harmand, chef de la sûreté; Barbaste, inspecteur

de la sûreté, voisins l'ont déclaré — Mme Bournigal était très robuste. Confiant en sa force, elle aura repoussé l'agresseur qui, étonné de cette résistance et craignant d'être surpris, aura frappé avec fureur et pour ainsi dire foudroyé sa victime.

Les voisins déclarent, en effet, n'avoir entendu aucun cri.

Son coup fait, l'assassin dut partir tranquillement, après avoir tiré la porte.

L'assassin

Quel peut être l'auteur du crime? Assurément pas une personne au courant des habitudes de la vieille fruitière.

En effet, Mme Bournigal n'avait chez elle que l'argent nécessaire aux besoins quotidiens de son commerce.

Les économies qu'elle réalisait sur les gains de son commerce, elle les remettait chaque mois à son fils, M. Clément Bournigal, et ne gardait jamais qu'une cinquantaine de francs dans sa caisse.

L'assassin est donc vraisemblablement un de ces dangereux rôdeurs qui, à la tombée de la nuit, s'installent dans les cabarets de l'avenue Daumesnil et des environs, tandis que leurs compagnes attendent, le long des trottoirs, les amoureux de passage.

Déjà plusieurs fois, Mme Bournigal avait été victime de vols, et elle était, sans aucun doute, guettée depuis longtemps par des bandits en quête d'une occasion favorable.

L'assassin a été volé, car sa victime avait placé toutes ses économies, une vingtaine de mille francs, chez son fils.

Le crime a donc pu tout au plus rapporter cent francs à son auteur qui, nous assure-t-on, est connu et ne tardera pas à tomber entre les mains des policiers lancés à sa poursuite.

Ajoutons pour terminer que hier soir, à la tombée de la nuit, le cadavre qui jusque-là avait été laissé dans la fruiterie, a été transporté à la Morgue, où il sera autopsié par le docteur Vibert.

Pierre des Rues.

L'AFFAIRE HUMBERT

Mise en liberté de Maria Daurignac

Comme nous le disions dans notre dernier compte rendu, les médecins chargés d'examiner Maria Daurignac ont conclu à la responsabilité très limitée de l'éternelle fiancée des Crawford.

Dès lors la mise en liberté provisoire s'imposait. Cette mesure gracieuse a été retardée par de nombreuses formalités, et ce n'est qu'hier soir, à six heures, que l'ordonnance a été signée dans le cabinet de M. Herbaux, procureur de la République, par MM. André et Leydet. Maria Daurignac ne sera, toutefois, rendue à la liberté que ce matin.

Mme Gustave Humbert, qui dans l'après-midi d'hier est venue à la Conciergerie apporter à son fils des livres et des victuailles, reviendra aujourd'hui, vers dix heures, chercher Maria Daurignac qu'elle conduira dans la retraite où elle habite en compagnie d'Eve Humbert et de Mme Emile Daurignac.

UN VOLCAN EN ÉRUPTION

Une ville menacée

New-York, 7 mars.

Suivant une dépêche du Mexique, le volcan Colima a eu hier matin une nouvelle éruption, la plus violente qui ait jamais été enregistrée dans le pays.

L'éruption est accompagnée d'une pluie de cendres. D'épais nuages assombrissent le ciel. De sourds grondements retentissent comme une canonnade dans le lointain. La terre tremble et de temps en temps on ressent des secousses le long du littoral du Pacifique.

La consternation règne à Tuxpan. On ferme les magasins et les maisons. Beaucoup d'habitants se sont réfugiés sur les collines environnantes. Les gens se mettent à genoux dans les rues.

On annonce une forte pluie de cendres à Ururapan, point situé à une centaine de milles de Colima.

CONSEIL AUX ENRHUMÉS

Si un rhume n'est point guéri par de simples soins hygiéniques, s'il survient de la gêne dans la respiration, il faut employer de suite, pour éviter les complications possibles, la Poudre Louis Legras qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition universelle de 1900. Ce précieux remède calme instantanément les souffrances, l'oppression, la toux des vieilles bronchites, ainsi

Revenant à sa voiture, M. Bardin prit une lanterne et pénétra dans la boutique.

Dès le seuil, il aperçut le corps de Mme Bournigal étendu entre les deux comptoirs qui bordent chaque côté de l'étroit magasin. Une flaque de sang stagnait sur le sol.

Epouvanté, le garçon laitier ne poussa pas plus loin ses investigations. Il referma la porte, sauta dans sa voiture et courut prévenir des agents.

Une demi-heure plus tard, le commissaire de police, M. Boutineau, mis au courant des faits, arrivait et à son tour pénétrait dans le magasin.

Le magistrat, qu'un médecin accompagnait, commença par examiner le corps de la vieille dame et constata le décès.

Vêtue du costume très simple qu'elle portait dans la journée, Mme Bournigal était décoiffée.

La main droite, repliée sur la poitrine, portait des ecchymoses paraissant produites par une violente pression. La main gauche était étendue le long du corps et comme collée dans le sang coagulé. Une jambe était repliée, un pied était déchaussé. A quelques centimètres de cette jambe, un mouchoir sans marque, à linteaux rouges, humide et portant des traces sanglantes, gisait dans du lait renversé. Le tablier de la victime était maculé de sang, et une poche de toile blanche qu'elle portait sous son tablier et dans laquelle elle plaçait son porte-monnaie avait été retournée.

La malheureuse femme avait été frappée à la tête de plusieurs coups de couteau portés avec une violence inouïe; le crâne était perforé, la cervelle mise à nu.

Aucun doute ne pouvait exister sur les mobiles du crime. Les tiroirs du comptoir étaient ouverts, bouleversés, une petite boîte dans laquelle Mme Bournigal plaçait habituellement la recette de la journée était vide. Cependant l'assassin avait oublié une sébille placée au fond d'un tiroir et contenant 60 centimes en monnaie de billon.

L'enquête

Vers cinq heures du matin, MM. Herbaux, procureur de la République; de Cosnac, juge d'instruction; Vibert, médecin légiste; Hamard, chef de la sûreté; Barbaste, inspecteur principal, et des agents de la brigade spéciale arrivèrent, et renouvelèrent les premières constatations du commissaire.

Des lors la mise en liberté provisoire s'imposait. Cette mesure gracieuse a été retardée par de nombreuses formalités, et ce n'est qu'hier soir, à six heures, que l'ordonnance a été signée dans le cabinet de M. Herbaux, procureur de la République, par MM. André et Leydet. Maria Daurignac ne sera, toutefois, rendue à la liberté que ce matin.

Mme Gustave Humbert, qui dans l'après-midi d'hier est venue à la Conciergerie apporter à son fils des livres et des vieilles, reviendra aujourd'hui, vers dix heures, chercher Maria Daurignac qu'elle conduira dans la retraite où elle habite en compagnie d'Eve Humbert et de Mme Emile Daurignac.

UN VOLCAN EN ÉRUPTION

Une ville menacée

New-York, 7 mars.

Suivant une dépêche du Mexique, le volcan Colima a eu hier matin une nouvelle éruption, la plus violente qui ait jamais été enregistrée dans le pays.

L'éruption est accompagnée d'une pluie de cendres. D'épais nuages assombrissent le ciel. De sourds grondements retentissent comme une canonnade dans le lointain. La terre tremble et de temps en temps on ressent des secousses le long du littoral du Pacifique.

La consternation règne à Tuxpan. On ferme les magasins et les maisons. Beaucoup d'habitants se sont réfugiés sur les collines environnantes. Les gens se mettent à genoux dans les rues.

On annonce une forte pluie de cendres à Ururapan, point situé à une centaine de milles de Colima.

CONSEIL AUX ENRHUMÉS

Si un rhume n'est point guéri par de simples soins hygiéniques, s'il survient de la gêne dans la respiration, il faut employer de suite, pour éviter les complications possibles, la **Poudre Louis Legras** qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition universelle de 1900. Ce précieux remède calme instantanément les souffrances, l'oppression, la toux des vieilles bronchites, ainsi que les plus violents accès d'asthme et de catarrhe. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

Mais il n'avait pas besoin d'appuyer : Me Vallandry songeait déjà à faire relâcher Bidou.

— Au fait, répondit-il, et d'après ce que m'en a dit mon gendre, il ne serait pas si coupable que ça, votre commandant!

— Il ne l'est pas du tout! Je vous dis qu'il n'a à se reprocher que de faire peur à vos deux maîtres-chanteurs. Notez encore que ces derniers ont attendu pour vous attaquer d'avoir trouvé le moyen de le faire mettre à l'ombre; qu'il sorte, et vous verrez s'ils disparaîtront, de gré ou de force!

Me Vallandry ne parla plus que pour remercier Brutus et lui recommander de garder tout cela pour lui.

Et en le reconduisant, il lui souffla à voix basse :

— Revenez me voir avec le commandant.

— Allons! ça y est, se dit Brutus en sortant de là, il va faire relâcher ce pauvre Bidou, et je l'aurais probablement obtenu moi-même si j'avais parlé au procureur de l'exécution des deux misérables par leur victime!

Brutus se trompait.

Tout-puissant en son parquet, le procureur était, pour cette affaire, gêné dans ses entours.

Ce n'était ni à Fleurant ni à Vignol que s'adressaient les épithètes de misérable et d'infâme qui avaient frappé l'oreille de Brutus.

C'était à celui qui sans le consulter là-dessus, sans l'en prévenir, avait accueilli la plainte de Fleurant apportée par Vignol, et convoqué Me Vallandry.

C'était à son substitut : il avait sur-le-champ senti le coup qui lui était destiné.

VI

Brutus congédié, le procureur s'était retiré dans le cabinet où il avait reçu son beau-père.

Il manda immédiatement devant lui son substitut.

Jusqu'à ce jour, les rapports entre ces deux

hommes avaient été corrects, mais rien de plus.

Le procureur et son sous-ordre différaient essentiellement de caractère. Le premier, comme l'avait dit le gardien à Garrigon, n'était pas un mauvais homme. Il était parvenu assez facilement au poste qu'il occupait; il avait fait un bon mariage, il n'avait qu'à se laisser vivre, et c'est ce qu'il faisait.

Le substitut avait végété longtemps dans les parquets, et il en voulait un peu à tout le monde, surtout à ses supérieurs, en qui son ambition et ses rancunes lui faisaient voir autant d'ennemis ligüés pour lui barrer le chemin.

Justin Vignol avait bien deviné l'homme.

Le procureur n'avait fait que le soupçonner, mais voici que la vérité éclatait, lui crevait les yeux.

Le substitut arriva devant son supérieur.

— Monsieur, commença le procureur, j'ai examiné les deux affaires que vous avez reçues hier et je me suis permis de trouver que vous étiez allé un peu bien vite.

Le substitut avait sa réponse toute prête :

— Monsieur le procureur, il s'agissait, dans l'une, de protéger les jours de Sa Majesté, et dans l'autre, de défendre l'honneur de Me Vallandry, votre beau-père : je ne pouvais pas hésiter une seconde.

— Vous auriez pu au moins me consulter.

— J'étais sûr de votre approbation. Me serais-je trompé, monsieur le procureur?

Le supérieur répondit froidement :

— Oui, monsieur, vous vous êtes trompé.

Et il s'expliqua :

— En ce qui concerne la prétendue conspiration de Trézel, l'homme que vous avez fait arrêter est un pauvre détraqué qu'il suffisait d'envoyer à la douche.

— Ce n'est pas mon avis; les renseignements...

(A suivre.)